



## Rappel aux adhérents : charte de bonne conduite

Afin d'évoluer dans les meilleures conditions au sein de votre club de tennis, nous vous proposons de respecter cette charte de bonne conduite :

### Charte de bonne conduite :

- + Si vous voulez jouer sur les courts en dehors de l'école de tennis, faites au préalable votre réservation en ligne sur l'application Ten'up.
- + Ne réserver les courts que si vous êtes sûrs de les utiliser, le cas échéant penser à annuler votre réservation suffisamment à l'avance.
- + Bien refermer à clé les portes des courts avant votre départ.
- + Bien refermer à clés les sanitaires avant votre départ.
- + Eteindre les lumières et les robinets dans les toilettes et respecter la propreté des lieux.
- + Ne pas jeter vos déchets dans les poubelles quand elles sont pleines.
- + Dans la mesure du possible, ramener les bouteilles plastiques et tubes de balles dans des containers jaunes de tri sélectif (il en existe à proximité des courts sur les 3 sites), ou à défaut **les vider et les compresser** avant de les jeter dans les poubelles des courts.
- + Ramener les balles usagées au club-house où elles seront récupérées et recyclées.

Si chacun y met un peu du sien, la vie n'en sera que plus agréable au Tennis Club Roquebrune.

Merci à tous !

*Le Président, Stéphane Chavagnat*

**TC Roquebrune**

Chemin de l'isclé ~ CD 7 ~ BP 20010 ~ 83521 ROQUEBRUNE SUR ARGENS CEDEX

Téléphone : 04-94-45-47-41 ~ Mail : [tcroquebrune83@orange.fr](mailto:tcroquebrune83@orange.fr) ~ [www.tennisroquebrune.fr](http://www.tennisroquebrune.fr)